

PROVINCE DE LIEGE

-  
Arrondissement de Verviers

-  
**Commune de WAIMES**

-  
**Enquête Publique : Les projets de Programmes d'Actions sur les Rivières par un approche Intégrée et Sectorisée (PARIS) 2022-2027 et le rapport sur les incidences environnementales (RIE) de ces projets**

-  
**Enquête publique**

-  
Le Collège communal informe la population que dans le cadre de l'élaboration des projets PARIS 2022-2027, une évaluation des incidences sur l'environnement a été réalisée et un rapport sur les incidences environnementale (RIE) a été rédigé et sont soumis, à la demande du Gouvernement wallon, à enquête publique sur l'entité :

| Date d'affichage de la demande | Date d'ouverture de l'enquête | Lieu, date et heure de clôture de l'enquête | Les observations écrites peuvent être adressées à :       |
|--------------------------------|-------------------------------|---------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|
|                                | 15 septembre 2022             | 31 octobre 2022                             | Service Environnement<br>Place Baudouin, 1<br>4950 WAIMES |

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service, et le samedi matin de 9h30 à 12h00 OU un jour par semaine jusqu'à 20 heures à l'adresse reprise ci-dessus sur rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès du service environnement.

**Les dossiers sont consultables également sur le site internet : <https://paris.spw.wallonie.be/accueil>**

Les observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le Conseiller en environnement ou, à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet (voir cadre ci-dessus).

**Tout intéressé peut formuler ses observations par mail et obtenir des explications techniques sur le projet auprès du SPWARNE :**

| Cartographie des zones soumises à l'aléa d'inondation                                                                                                                                                                                                                                    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Via courriel : <a href="mailto:enquetepublique.paris@spw.wallonie.be">enquetepublique.paris@spw.wallonie.be</a> ou<br>par courrier au Service Public de Wallonie<br>Secrétariat de la Direction des Cours d'Eau non navigables,<br>Du SPWARNE<br>Avenue Prince de Liège, 7 - 5100 JAMBES |

Waimès, le 01/09/2022.

Le Directeur général

  
Vincent CRASSON

Par le Collège,



Le Bourgmestre,

  
Daniel STOFFELS

A l'initiative du Gouvernement wallon, ces projets, de catégorie A.2, sont soumis à enquête publique en vertu des articles D. 33/3 et D. 33/6 du Livre II du Code de l'Environnement contenant le Code de l'Eau. Les projets ont également fait l'objet d'une évaluation des incidences sur l'environnement, en vertu de l'article D. 52 et suivants du Livre Ier du Code de l'Environnement. Ces projets de programmes et le RIE ont été validés par le Gouvernement wallon le 15 juillet 2022.

Suspension du délai d'enquête publique entre le 16 juillet et le 15 août ainsi qu'entre le 24 décembre et le 1<sup>er</sup> janvier